RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EUROREGION GECT PYRENEES MEDITERRANEE

Numéro INSEE :
Numéro SIRET : 130 007 511 00038

POSTE COMPTABLE : **031080 PAIERIE REGIONALE D'OCCITANIE**

M 71

voté par nature

BUDGET :PRINCIPAL **(3)**

ANNEE 2019

SOMMAIRE

	I - Informations générales
✔	Informations statistiques, fiscales et financières
✔	I bis - Présentation consolidée par programme des AP et AE votées
	II - Présentation générale du budget
✔	Vue d'ensemble du budget
✔	1 - Equilibre financier du budget
✔	A - Section d'investissement
✔	B - Section de fonctionnement
✔	2 - Balance générale du budget
✔	Dépenses
✔	Recettes
	III - Vote du budget
	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
✔	A1 - Dépenses d'équipement individualisées (afférentes à une Ap) et non individualisées dans un chapitre d'opération.
✔	A2 - Dépenses relatives aux subventions d'équipement versées
✔	A3 - Recettes d'équipement - Financement des équipements régionaux et non régionaux
✔	A4 - Opérations pour le compte de tiers
✔	A5 - Section d'investissement - Opérations financières - Dépenses/Recettes
✔	A6 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
✔	B1 - Dépenses
✔	B2 - Recettes

		joint	*sans objet*
	IV – Annexes		
✔	**A Présentation croisée par fonction** – Vue d'ensemble générale		
✔	A.1 à A.9 Présentation croisée par fonction – Fonctions 0 à 9		
	B. Eléments du bilan		
✔	B1.1 Etat de la dette – Détail des crédits de trésorerie		
✔	B1.2 Etat de la dette – Répartition par nature de dette		
✔	B1.3 Etat de la dette – Répartition par structure de taux		
✔	B1.4 Etat de la dette –Typologie de la répartition de l'encours		
✔	B1.5 Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
✔	B1.6 Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement		
✔	B1.7 Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		
✔	B2.1 Etat des provisions - Au 01/01/N		
✔	B2.2 Etat des provisions nouvelles		
✔	B3 - Prêts		
✔	B4 Etat des charges transférées		
✔	B5 Méthodes utilisées pour les amortissements		
✔	B6 Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers		
✔	B7.1 Equilibre des opérations financières (dépenses)		
✔	B7.2 Equilibre des opérations financières (recettes)		

SOMMAIRE

	C. Engagements hors bilan		
✔	C1.1Etat des emprunts garantis		
✔	C1.2Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
✔	C1.3 Etat des des contrats de crédit-bail		
✔	C1.4 Etat des contrats de partenariat public-privé		
✔	C1.5 Etat des engagements donnés		
✔	C1.6 Subventions versées par la région dans le cadre du vote du budget		
✔	C1.7 Etat des engagements reçus		
✔	C2 Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		
	D. Autres éléments d'information		
✔	D1 Etat du personnel		
✔	D2 Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier		
✔	D3.1 Liste des organismes de regroupement		
✔	D3.2 Liste des établssements publics créés		
✔	D3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe		
✔	D3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
✔	D3.5 Services ferroviaires régionaux de voyageurs		
✔	**E. Décisions en matière de taux – Arrêté et signatures**		
	E1 Décisions en matière de taux		
	E2 Arrêtés et signatures		

La maquette comporte des pages non imprimées pour des raisons de tableaux à mettre en vis-à-vis.

Régi	GECT PYRENEES MEDITERRANEE	BUDGET 2019

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES ET FISCALES

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		Nombre de m2 de surface utile de bâtiments (3)	
Population fictive		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient la région	
Longueur de la voirie régionale en (km)			

Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par services préfectoraux)

	Informations financières - ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	
2	Produit des impositions directes/population	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	
4	Dépenses d'équipement brut/population	
5	Encours de dette/population (2)	
6	DGF/population	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (3)	34,19%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (3)	59,78%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	3,31%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	
	.....	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I bis - Présentation consolidée par programme des AP et AE votées | I bis

PRESENTATION DES AP

Libellé de l'AP	Chapitres	AP votées (1)
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
....		
TOTAL		
"AP de dépenses imprévues" (2)	020	
TOTAL GENERAL		

PRESENTATION DES AE

Libellé de l'AE	Chapitres	AE votées (1)
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
Programme « ..... »		
....		
TOTAL		
"AE de dépenses imprévues" (2)	022	
TOTAL GENERAL		

(1) Il s' agit des AP et AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP et des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des Ap et AE modifiant un stock d'AP et AE existant.
(2) Le Conseil Régional peut voter des AP/AE de "dépenses imprévues". Leur montant est limité à 2% des dépenses réelles de la la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP/AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été affectées à cette opération.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	

TOTAL DU BUDGET

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	75 334,65	75 334,65
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 422 434,65	2 272 844,89
TOTAL DU BUDGET	**1 497 769,30**	**2 348 179,54**

VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	REELLES (1)	ORDRE	REELLES (1)	ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	75 334,65		11 543,70	63 790,95
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 358 643,70	63 790,95	2 272 844,89	
TOTAL BUDGET	**1 433 978,35**	**63 790,95**	**2 284 388,59**	**63 790,95**

(1) Aux dépenses et recettes réelles sont assimilées les opérations mixtes, constituées principalement des provisions et reprises sur provisions.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1A

A - SECTION D' INVESTISSEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
10 Dotations, fonds divers et réserves		Fonds propres d'origine externe (c/10)	5 000,00
13 Subventions d'investissement		18 Compte de liaison : affectation	
Dépenses d'équipement (20,21,22,23) (y compris opérations)	75 334,65	20, 21, 22 et 23 immob. incorp. corp. en cours ou reçues en affectation (1)	
204 Subventions d'équipement à verser		26 Participations et créances rattachées à des participations	
Dépenses financières (c/16, 26,27)		27 Autres immobilisations financières	
		Subventions d'équipement reçues (c/13)	
		Emprunts et dettes assimilées (c/16)	
		024 Produit des cessions d'immobilisations	
45 Opérations pour le compte de tiers		45 Opérations pour le compte de tiers (participations du tiers)	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	**75 334,65**	**TOTAL DES RECETTES REELLES**	
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT : ..... **(Dépenses réelles - Recettes réelles)**			**75 334,65**

OPERATIONS D' ORDRE			
		021 Virement de la section de fonctionnement	34 790,95
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)		*040 Opé. D'ordre de transferts entre sections (2)*	29 000,00
041 Opérations patrimoniales (3)		*041 Opératons patrimoniales (3)*	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***TOTAL DES RECETTES D'ORDRE***	**63 790,95**
AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE : ..... ***R021 + R040 -D040 (précédé du signe - si négatif)***			**63 790,95**

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**75 334,65**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**	**63 790,95**

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 21,22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) D1 040 = RF 042 : R1 040 = DF 042 . Voir détails des opérations d'ordre de transferts p. 16 et 17 (tableaux III-A5).

(3) Voir détails des opérations patrimoniales p. 18 (tableau III-A6).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
1) EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET	1B

B - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE L'EXERCICE			RECETTES DE L'EXERCICE		
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
Gestion des services			Gestion des services		
011	Charges à caractère général	569 300,00	70	Produits des services, du domaine et	
012	Charges de personnel et frais assim.	464 500,00		ventes diverses	
014	Atténuation de produits		731	Impôts locaux	
65	Autres charges de gestion courante	324 843,70	73	Impôts et taxes (hors 731)	
6586	Frais de fonct. des groupes d'élus		74	Dotations, subventions et particip.	868 000,00
			75	Autres produits de gestion courante	
			013	Atténuation de charges	
Total	**dépenses de gestion des services**	1 358 643,70	**Total recettes de gestion des services**		868 000,00
66	**Charges financières**		**76**	**Produits financiers**	
67	**Charges exceptionnelles**		**77**	**Produits exceptionnels**	
68	**Dotations aux provisions**		**78**	**Reprises sur provisions**	
TOTAL DES DEPENSES REELLES		**1 358 643,70**	**TOTAL DES RECETTES REELLES**		**868 000,00**
SOLDE DES OPERATIONS REELLES :			**EXCEDENT . . . . . .**		
			DEFICIT		**490 643,70**

OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION					
023	*Virement à la section d'investissement*	34 790,95			
042	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)*	29 000,00	*042*	*Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)*	
043	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement*		*043*	*Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement*	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		**63 790,95**	***TOTAL DES RECETTES D'ORDRE***		
AUTOFINANCEMENT DEGAGE :					**63 790,95**
D023 + D042 - R042 (précédé du signe - si négatif)					

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**1 422 434,65**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	**868 000,00**

(1) DF 042 - R1 040 ; RF 042 = D1 040 ; Voir détail des opérations d'ordre de transferts p.21 et 23 (tableaux III-B1 et III-B2).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	2

DEPENSES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AP	AP votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dette assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (3)					
20	Immob. incorpor.(hors opérations et c/204)	5 486,00			54 500,00	54 500,00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immob. corporelles(hors opérations)	75 763,85			20 834,65	20 834,65
22	Immobilisations reçues en affecttion					
23	Immob. en cours(hors opérations)					
	Chapitres opérations d'équipement(total)					
26	Participat. et créances rattachées à des participat.					
27	Autres immobilisations financières					
45	Op. pr compte de tiers					
Sous total des opérations réelles		**81 249,85**			**75 334,65**	75 334,65
040	*Opérations d'ordre de transferts entre sections*					
041	*Opérations patrimoniales*					
Sous total des opérations d'ordre						
Dépenses d'investissement - Total		**81 249,85**			**75 334,65**	**75 334,65**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (1)	Propositions du président sur les AE	AE votées lors de la séance budgétaire	Propositions du président (2)	Crédits votés pour l'exercice (2)
011	Charges à caractère général	447 700,00			569 300,00	569 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	474 700,00			464 500,00	464 500,00
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	348 170,00			324 843,70	324 843,70
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
66	Charges financières	1 000,00				
67	Charges exceptionnelles	10 500,00				
68	Dotation aux provisions					
Sous total des opérations réelles et mixtes		**1 282 070,00**			**1 358 643,70**	**1 358 643,70**
023	*Virement à la section d'investissement*	20 000,00			34 790,95	34 790,95
042	*Opérations d'ordre de transferts entre sections*	20 000,00			29 000,00	29 000,00
Sous total des opérations d'ordre		**40 000,00**			**63 790,95**	**63 790,95**
Dépenses de fonctionnement - Total		**1 322 070,00**			**1 422 434,65**	**1 422 434,65**

(1) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent;
(2) Il s'agit des crédits annuels.
(3) A servir uniquement lorsque la région ou l'établissement régional effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou (

qu'il crée

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	2

RECETTES

Chap.	INVESTISSEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (3)	Crédits votés pour l'exercice (3)
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 839,44	5 000,00	5 000,00
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dette assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (3)			
20	Immob. incorpor.(hors opérations et c/204) (1)			
204	Subventions d'équipement versées (1)			
21	Immobilisations corporelles(hors opérations) (1)			
22	Immobilisations reçues en affectation (1)			
23	Immobilisations en cours(hors opérations) (1)			
27	Autres immobilisations financières			
45	Opérations pour compte de tiers			
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Sous total des opérations réelles		**100 839,44**	**5 000,00**	**5 000,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	20 000,00	34 790,95	34 790,95
040	*Opérations d'ordre de transferts entre sections*	20 000,00	29 000,00	29 000,00
041	*Opérations patrimoniales*			
Sous total des opérations d'ordre		**40 000,00**	**63 790,95**	**63 790,95**
Recettes d'investissement - Total		**140 839,44**	**68 790,95**	**68 790,95**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Pour information Budget précédent (2)	Propositions du président (4)	Crédits votés pour l'exercice (4)
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
731	Impôts locaux			
73	Impôts et taxes (hors c/ 731)			
74	Dotations, participations et subventions	1 056 355,00	868 000,00	868 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur provisions			
013	Atténuation de charges			
Sous total des opérations réelles et mixtes		**1 056 355,00**	**868 000,00**	**868 000,00**
042	*Opérations d'ordre de transferts entre sections*			
Sous total des opérations d'ordre				
Recettes de fonctionnement - Total		**1 056 355,00**	**868 000,00**	**868 000,00**

(1) Exceptionnnellement, les comptes 20, 21 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(2) Voir page 10 pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(3) A servir uniquement lorsque la région ou l'établissement régional effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée
(4) Il s'agit des crédits annuels

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget (crédits de paiement afférents à une AP/AE ou crédits hors AP/AE) :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec les opérations listées tableau III - A1 et III - A2,
- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre d' opération.

III - L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : ***7,5% des dépenses réelles de la section***

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - La comparaison s'effectue par rapport au budget :
- primitif de l'exercice précédent,
~~- cumulé de l'exercice précédent (BP+BS+DM) (2)~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

III - VOTE DU BUDGET	III
A - 1 - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

	Vote du C.R. sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice	Pour information	
			Dépenses gérées dans le cadre d'une AP (1)	Dépenses gérées hors AP
TOTAL		**75 334,65**		
Dépenses imprévues				
Dépenses d'équipement (total)		**75 334,65**		
- Non individualisées en opérations d'équipement (**tableau III-A1**) - Individualisées en opérations d'équipement (**tableau III-A2**)		75 334,65		
Subventions d'équipement à verser (c/ 204) (tableau III-A1)				
Opérations pour compte de tiers (tableau III-A4)				
Dépenses financières (tableau III-A5)				
- dont opérations réelles *- dont opérations d'ordre de transferts entre sections*				
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (tableau III-A6)				

(1) Il s'agit des crédits de paiement afférents à l'ensemble des autorisations de programmes votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

RECETTES

	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
TOTAL	**68 790,95**
Recettes d' équipements (tableau III-A3)	
Opérations pour compte de tiers (tableau III-A4)	
Recettes financières (tableau III-A5)	**68 790,95**
- dont opérations réelles	5 000,00
- dont opérations d'ordre de transferts entre sections	63 790,95
- dont virement de la section de fonctionnement	
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (tableau III-A6)	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISEMENT A1 - DEPENSES D'EQUIPEMENT INDIVIDUALISEES ET NON INDIVIDUALISEES DANS UN CHAPITRE D'OPERATION A2 - DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES D'OPERATIONS	A1 A2

A1 - DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Chap /art	Libellé	Vote du C.R. sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
	TOTAL		75 334,65
20	Immobilisations incorporelles (1) (hors c/204)		54 500,00
2051	Concessions et droits similaires		54 500,00
21	Immobilisations corporelles (1)		20 834,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		11 334,65
2185	Matériel de téléphonie		9 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Travaux en cours (1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

A1 - DEPENSES INDIVIDUALISEES EN CHAPITRES D'OPERATIONS

N°	Libellé	Vote du C.R. sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
	TOTAL		

A2 - DEPENSES RELATIVES AUX SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER

Chap /art	Libellé	Vote du C.R. sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
204	Subventions d'équipement versées (1)		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
A1 - SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS REGIONAUX	A1

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

AFFERENTE A L'AUTORISATION DE PROGRAMME (1) :

(page à reproduire autant que nécesaire)

DEPENSES

Art. (2)	Libellé (2)	Pour mémoire Ap votée y compris ajustement (1)	Pour mémoire Réalisations cumulées au 1/1/N (3)	Crédits de l'exercice Vote du C.R.
	DEPENSES (A)			
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			

Pour information : Financement de l'opération (4)

Recettes		Réalisations cumulées affectées à l'opération au 1/1/N (3)	Prévisions de l'exercice	Niveau de financement =B-A (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)				
13	Subventions d'investissement (sauf 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Autres recettes			

(1) A compléter si l'opération est gérée dans le cadre d'une AP/CP.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(3) Il s'agit du cumul des dépenses ou recettes de l'opération qui sont réalisées au 1er Janvier de l'exercice. Si le budget est adopté avant le 1er Janvier de l'exercice, le montant correspond à une estimation des opérations à la date du 1er Janvier de l'exercice.

(4) La production d'un état est facultative.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
A1 - SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS REGIONAUX	A 1

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ...
LIBELLE :
NON COMPRISE DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Réalisations cumulées au 1/1/N	Prévisions de l'exercice	Crédits de l'exercice Vote du C.R.
DEPENSES (A)				
20	Immob.incorporelles (hors c/204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectatio			
23	Immobilisations en cours			

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Articles de recettes (1)		Réalisations cumulées affectées à l'opération au 1/1/N	Prévisions de l'exercice	Niveau de financement = B-A (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (B)				
13	Subventions d'investissement (sauf 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées			
	Autres recettes			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - A3 - RECETTES D' EQUIPEMENT	A3

A3 - RECETTES D' EQUIPEMENT - Détail des chapitres

FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS

Chapt /art.	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
13	Subventions d'équipement reçues	
16	Emprunt et dettes assimilées	
166	Refinancement de la dette (2)	
20	Immobilisations incorporelles (2)	
21	Immobilisations corporelles (3)	
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	
23	Immobilisations en cours (3)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 166 retrace les crédits ouverts en recettes au titre du refinancement de la dette. Il est reporté pour mémoire en recettes dans le tableau de l'équilibre des opérations financières (p.17) tout comme le compte 1644-9.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 constituent des recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III - VOTE DU BUDGET	III
A4 - SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A4

A4 - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire Réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Vote du C.R. sur les AP lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
	TOTAL DEPENSES (3)			
	TOTAL RECETTES (3)			

(1) Voir détail des opérations pour compte de tiers en annexes p. 54.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat sauf cas exceptionnel.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D					I
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C					II
16	**Emprunts et dettes assimilées (A)**				
163	Emprunts obligataires				
1641	Emprunts en euros				
1643	Emprunts en devises				
16441	Opérations afférentes à l'emprunt				
1671	Avances consolidées du Trésor				
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor				
1681	Autres emprunts et dettes				
1682	Autres emprunts				
1682	Bons à moyen terme négociables				
1687	Autres dettes				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	**Reversement de dotations et fonds divers**				
26	**Participations et créances rattachées**				
261	Titres de participation				
266	Autres formes de participation				
27	**Autres immobilisations financières**				
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)				
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)				
273	Comptes de placement (long terme)				
274	Prêts accordés				
275	Dépôts et cautionnements versés				
020	**Dépenses imprévues**				
Transferts entre sections = C+ D					
Reprises sur autofinancement antérieur © (1)					
10	*Dotations, fonds divers et réserves*				
139	*Subv.d'invest. transférées au c/résultat*				
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
	Travaux en régie (E)				
	Charge à répartir sur plusieurs exercices (F)				
	Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses			

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	**Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie**				
166	**Refinancement de dette**				
	Total				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	A5
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1 (4)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		**20 000,00**	**29 000,00**	**29 000,00**	III **69 581,90**
Ressources propres externes (a)					
10 ...	Dotations, fonds divers et réserves (3)				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transf.				
2...	Immobilisations				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c) (1)		20 000,00	29 000,00	29 000,00	***34 790,95***
2805		*2 000,00*			
28051		*2 000,00*	*2 500,00*	*2 500,00*	
281838		*5 000,00*	*13 300,00*	*13 300,00*	*34 790,95*
281848		*7 000,00*	*11 100,00*	*11 100,00*	
28185		*2 000,00*	*2 100,00*	*2 100,00*	
28188		*2 000,00*			
021	***Virement de la section de fonctionnement (d)***				***34 790,95***

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	CUMUL V
Recettes	**69 581,90**	**6 543,70**	*5 000,00*	**81 125,60**

		Montant
Dépenses financières	IV	
Recette financières	V	**81 125,60**
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV **(5)**	**81 125,60**
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI - c/2763 - D **(5)**	**46 334,65**
Résultat hors charges transférées	V-(II+D001)	**81 125,60**

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser N-1 (4)	Propositions président	Vote (2)
16449	**Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie**				
166	**Refinancement de dette**				
	Total				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Hors comptes 10229, 10259, hors 1068.
(4) Ne compléter cette colonne qu'en cas de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

III - VOTE DU BUDGET	III
A6 - SECTION D'INVESTISSEMENT **OPERATIONS PATRIMONIALES** **(opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement)**	**A6**

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
041	*DEPENSES (2)*	
041	*RECETTES (2)*	

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET
B1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT
VUE D'ENSEMBLE

III
B

Chapitres				Pour information	
DEPENSES DE L'EXERCICE		Vote du C.R. sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice	Dépenses gérées dans le cadre d'une AE (1)	Dépenses gérées hors AE
	DEPENSES DE L'EXERCICE		**1 422 434,65**		**1 422 434,65**
022	Dépenses imprévues				
011	Charges à caractère général		569 300,00		569 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		464 500,00		464 500,00
014	Atténuation de produits				
65	Autres charges de gestion courante (hors 6586)		324843,7		324 843,70
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux provisions				
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)*		29 000,00		29 000,00
023	*Virement à la section d'investissement*		34 790,95		34 790,95

	RECETTES DE L'EXERCICE	**868 000,00**
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	
731	Impôts locaux	
73	Impôts et taxes (hors 731)	
74	Dotations et participations	868 000,00
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur provisions	
13	Atténuation de charges	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)*	

(1) Il s'agit des crédits de paiement afférents à l'ensemble des autorisations d'engagement votées antérieurement et lors de la séance budgétaire.

(2) RF 042 = D1 040

(3) DF 042 = R1 040

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	B1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES

Art (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL (2)**		**569 300,00**
60611	Eau et assainissement		200,00
60612	Energie - electricité		6 300,00
60623	Alimentation		500,00
60632	Fournitures de petit équipement		1 800,00
6064	Fournitures administratives		2 500,00
611	Contrats de prestations de services		105 100,00
6132	Locations immobilières		48 000,00
61351	Matériel roulant		1 800,00
61358	Autres		8 000,00
614	Charges locatives et de copropriété		8 300,00
6156	Maintenance		32 000,00
6161	Multirisques		3 100,00
617	Etudes et recherches		10 000,00
6182	Documentation générale et technique		250,00
6184	Frais de formation		6 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires		46 900,00
6188	Autres frais divers		50,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur		500,00
6226	Honoraires		82 300,00
6228	Divers		1 000,00
6231	Annonces et insertions		7 500,00
6232	Fêtes et cérémonies		500,00
6234	Réceptions		53 750,00
6236	Catalogues, imprimés et publications		28 600,00
6238	Divers		2 000,00
6245	Transports de personnes extérieures à la		56 050,00
6251	Voyages, déplacements et missions		19 200,00
6261	Frais d'affranchissement		4 000,00
6262	Frais de télécommunications		17 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux		5 600,00
6353	Impôts indirects		10 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	B1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES
DEPENSES DE GESTION DES SERVICES

Art (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)**		**464 500,00**
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		300,00
6336	Cotisations au cnfpt et au centre de ges		7 000,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim		1 000,00
64111	Rémunération principale		65 000,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement e		2 000,00
64118	Autres indemnités		35 500,00
64131	Rémunérations		152 000,00
64132	Supplément familial de traitement et ind		2 500,00
64138	Primes et autres indemnités		76 000,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		74 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites		33 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.		11 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		5 000,00
014	**ATTENUATION DE PRODUITS (2)**		
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)**		**324 843,70**
6514	Prix		25 000,00
65735	Autres groupements de collectivités, col		131 250,00
65738	Organismes publics divers		115 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux person		53 543,70
65888	Autres		50,00
6586	**FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS**		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+6586)			**1 358 643,70**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définition des chapitres globalisés.

III - VOTE DU BUDGET	III
B1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	B1

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Art (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les AE lors de la séance budgétaire	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
66	**CHARGES FINANCIERES (B)**		
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts – Rattachement des ICNE Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice =…….. Montant de l'exercice N-1 =……		
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES (C)**		
67	...		
68	**Dotations aux provisions (D)**		
68..	...		
	TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A + B + C + D		**1 358 643,70**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (F) (3)***		**29 000,00**
6811	*Dotations aux amortissements des immobil*		*29 000,00*
023	***Virement à la section d'investissement (G)***		**34 790,95**
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE = F + G		**63 790,95**

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)		**1 422 434,65**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes ;

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations mixtes et du chapitre des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET	III
B2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	B2

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES

RECETTES DE GESTION DES SERVICES REGIONAUX

Art. (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
70	**PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES**	
73	**IMPOTS ET TAXES (sauf c/731 impôts locaux)**	
731	**IMPOTS LOCAUX**	
7311	Contributions directes	
74	**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS**	**868 000,00**
7472	Régions	868 000,00
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	
013	**ATTENUATION DE CHARGES**	
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = 70+731+73+74+75+013		**868 000,00**

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
B2 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	B2

DETAIL PAR ARTICLE DES CHAPITRES FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Art (1)	Libellé (1)	Vote du C.R. sur les crédits de l'exercice
76	**PRODUITS FINANCIERS (B)**	
7621 7622	Intérêts encaissés à l'échéance Intérêts – Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice =…….. Montant de l'exercice N-1 =……..	
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)**	
78	**Reprises sur provisions (D)**	
TOTAL OPERATIONS REELLES ET MIXTES = A + B + C + D		**868 000,00**

042	***Opérations d'ordre de transfert entre sections (F)***	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (= Total des opérations réelles et ordres)	**868 000,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
A- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A

(1)	Libellé	Dépenses imprévues	Non ventilable	0 Services généraux	1 Formation professionnelle et apprentissage	2 Enseignement
						INVESTISSEMENT
DEPENSES			75 334,65	20 834,65		
Equipements non régionaux						
Equipements régionaux			75 334,65	20 834,65		
205	Concessions et droits similaires, brevet		54 500,00			
218	Autres immobilisations corporelles		20 834,65	20 834,65		
Subv. D' équipement (c/204)						
RECETTES			75 334,65			
001	Solde d'exécution de la section d'invest		6 543,70			
021	Virement de la section de fonctionnement		34 790,95			
106	Réserves		5 000,00			
280	Amortissements des immobilisations incor		2 500,00			
281	Amortissements des immobilisations corpo		26 500,00			
						FONCTIONNEMEN
DEPENSES			1 422 434,65			
023	Virement à la section d'investissement		34 790,95			
606	Achats non stockés de matières et fourni		11 300,00			
611	Contrats de prestations de services		105 100,00			
613	Locations		57 800,00			
614	Charges locatives et de copropriété		8 300,00			
615	Entretien et réparations		32 000,00			
616	Primes d'assurances		3 100,00			
617	Etudes et recherches		10 000,00			
618	Divers		53 200,00			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora		83 800,00			
623	Publicité, publications, relations publi		92 350,00			
624	Transports de biens et transports collec		56 050,00			
625	Déplacements et missions		19 200,00			
626	Frais postaux et frais de télécommunicat		21 500,00			
628	Divers		5 600,00			
633	Impôts, taxes et versements assimilés su		8 300,00			
635	Autres impôts, taxes et versements assim		10 000,00			
641	Rémunérations du personnel		333 000,00			
645	Charges de sécurité sociale et de prévoy		118 200,00			
647	Autres charges sociales		5 000,00			
651	Aides à la personne		25 000,00			
657	Subventions de fonctionnement versées		299 793,70			
658	Charges diverses de la gestion courante		50,00			
681	Dotations aux amortissements, aux dépréc		29 000,00			
RECETTES			2 272 844,89			
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 404 844,89			
747	Participations		868 000,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A

3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement du territoire	6 Fonction en réserve	7 Environnement	8 Transports	9 Actions économiques	TOTAL
INVESTISSEMENT							
		54 500,00					**150 669,30**
		54 500,00					**150 669,30**
		54 500,00					109 000,00
							41 669,30
							75 334,65
							6 543,70
							34 790,95
							5 000,00
							2 500,00
							26 500,00
FONCTIONNEMENT							
							1 422 434,65
							34 790,95
							11 300,00
							105 100,00
							57 800,00
							8 300,00
							32 000,00
							3 100,00
							10 000,00
							53 200,00
							83 800,00
							92 350,00
							56 050,00
							19 200,00
							21 500,00
							5 600,00
							8 300,00
							10 000,00
							333 000,00
							118 200,00
							5 000,00
							25 000,00
							299 793,70
							50,00
							29 000,00
							2 272 844,89
							1 404 844,89
							868 000,00

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A0

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX
INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	1 Opérations non ventilables	2 Administration générale					
			20 Administration générale		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'envrion.	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
	DEPENSES	**20 834,65**		**20 834,65**				
Equipements non régionaux								
Equipements régionaux		**20 834,65**		**20 834,65**				
218	Autres immobilisations corporelles	**20 834,65**		**20 834,65**				
Subvention d'équipement (c/204)								
	RECETTES	**150 669,30**						
001	Solde d'exécution de la section d'invest	13 087,40						
021	Virement de la section de fonctionnemer	69 581,90						
106	Réserves	10 000,00						
280	Amortissements des immobilisations inc	5 000,00						
281	Amortissements des immobilisations cor	53 000,00						

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables	Administration générale					
			20 Administration générale		21 Conseil régional	22 Conseil économique et social régional	23 Conseil de la culture, de l'éducation et de l'envrion.	28 Autres organismes
			201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux				
	DEPENSES	**1 056 331,90**		**296 900,00**		**69 581,90**	**69 581,90**	**139 163,80**
023	Virement à la section d'investissement	69 581,90				69 581,90	69 581,90	139 163,80
606	Achats non stockés de matières et fourn	11 300,00		11 300,00				
613	Locations	57 800,00		57 800,00				
614	Charges locatives et de copropriété	8 300,00		8 300,00				
615	Entretien et réparations	32 000,00		30 000,00				
616	Primes d'assurances	3 100,00		3 100,00				
617	Etudes et recherches	10 000,00		10 000,00				
618	Divers	53 200,00		32 200,00				
622	Rémunérations d'intermédiaires et hono	83 800,00		55 900,00				
623	Publicité, publications, relations publi	92 350,00		30 600,00				
624	Transports de biens et transports collec	56 050,00		1 300,00				
625	Déplacements et missions	19 200,00		14 800,00				
626	Frais postaux et frais de télécommunicat	21 500,00		21 500,00				
628	Divers	5 600,00		5 600,00				
633	Impôts, taxes et versements assimilés su	8 300,00						
635	Autres impôts, taxes et versements assir	10 000,00		10 000,00				
641	Rémunérations du personnel	333 000,00						
645	Charges de sécurité sociale et de prévo	118 200,00						
647	Autres charges sociales	5 000,00		4 500,00				
658	Charges diverses de la gestion courante	50,00						
681	Dotations aux amortissements, aux dépr	58 000,00						
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A0

INVESTISSEMENT

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales					TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	48 Autres actions internationales	
						41 669,30
						41 669,30
						41 669,30

						150 669,30
						13 087,40
						69 581,90

FONCTIONNEMENT

3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes et internationales				48 Autres actions internationales	TOTAL
	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement	**3 061 603,60**	**3 061 773,60**
					3 061 603,60	3 062 006,60
278 327,60		**487 073,30**	**904 564,70**	**1 669 965,60**		4 971 490,70
278 327,60		487 073,30	904 564,70	1 669 965,60		3 687 840,70

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTION 1 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	TOTAL
DEPENSES					
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
Subvention d'équipement (c/204)					

RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	TOTAL
DEPENSES					
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT
INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES					
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
Subvention d'équipement (c/204)					

RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré	
				21 Collèges	22 Lycées
DEPENSES					
611	Contrats de prestations de services				
618	Divers				
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora				
623	Publicité, publications, relations publi				
624	Transports de biens et transports collec				
657	Subventions de fonctionnement versées				
RECETTES					
747	Participations				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT
INVESTISSEMENT

2 Enseignement du second degré		3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL
23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				

FONCTIONNEMENT

2 Enseignement du second degré		3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL
23 Lycées privés	24 Part. cités mixtes				
		155 100,00			**155 100,00**
		21 000,00			**21 000,00**
		3 100,00			**3 100,00**
		4 000,00			**4 000,00**
		5 000,00			**5 000,00**
		7 000,00			**7 000,00**
		115 000,00			**115 000,00**
		18 000,00			**18 000,00**
		18 000,00			**18 000,00**

IV - ANNEXES	IV
A- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A3

FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments ...)
DEPENSES					
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
Subvention d'équipement (c/204)					

RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture		
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (biblio., musées, monuments ...)
DEPENSES		**147 250,00**			
611	Contrats de prestations de servic	8 000,00			
618	Divers	1 000,00			
622	Rémunérations d'intermédiaires e	2 000,00			
623	Publicité, publications, relations p	2 000,00			
624	Transports de biens et transports	2 500,00			
625	Déplacements et missions	500,00			
657	Subventions de fonctionnement v	131 250,00			
RECETTES		**140 000,00**			
747	Participations	140 000,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A-PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A3

FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

INVESTISSEMENT

2 Sports	3 Loisirs	4 Sécurité	TOTAL

FONCTIONNEMENT

2 Sports	3 Loisirs	4 Sécurité	TOTAL
			147 250,00
			8 000,00
			1 000,00
			2 000,00
			2 000,00
			2 500,00
			500,00
			131 250,00
			140 000,00
			140 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A4

FONCTION 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE
INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	3 Sécurité alimentaire	TOTAL
DEPENSES						
Equipements non régionaux						
Equipements régionaux						
Subvention d'équipement (c/204)						
RECETTES						

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	3 Sécurité alimentaire	TOTAL
DEPENSES						
RECETTES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A5

FONCTION 5 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développement
DEPENSES					
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
205	Concessions et droits similaires, brevet				
Subvention d'équipement (c/204)					

RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural et autres espaces de développement
DEPENSES					
615	Entretien et réparations				
618	Divers				
623	Publicité, publications, relations publi				
625	Déplacements et missions				
657	Subventions de fonctionnement versées				
RECETTES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A- PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A5

FONCTION 5 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
INVESTISSEMENT

4 Habitat Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies de l'information et de la communication	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
		54,50			
		54 500,00			
		54 500,00			

FONCTIONNEMENT

4 Habitat Logement	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies de l'information et de la communication	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL
		24 543,70			**24 543,70**
		2 000,00			2 000,00
		1 000,00			1 000,00
		18 500,00			18 500,00
		500,00			500,00
		2 543,70			2 543,70

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A6

FONCTION 6 - Fonction en réserve

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé						TOTAL
DEPENSES							
Equipements non régionaux							
Equipements régionaux							
Subvention d'équipement (c/204)							
RECETTES							

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé						TOTAL
DEPENSES							
RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A7

FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière de déchets	3 Politique de l'air
	DEPENSES				
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
Subvention d'équipement (c/204)					
RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière de déchets	3 Politique de l'air
	DEPENSES		**42 500,00**		
611	Contrats de prestations de services		2 000,00		
618	Divers		3 500,00		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora		4 000,00		
623	Publicité, publications, relations publi		26 000,00		
624	Transports de biens et transports collec		6 000,00		
625	Déplacements et missions		1 000,00		
657	Subventions de fonctionnement versées				
	RECETTES		**30 000,00**		
747	Participations		30 000,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A7

FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT

INVESTISSEMENT

4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement des infrastructures de transport	8 Autres actions	TOTAL

FONCTIONNEMENT

Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement des infrastructures de transport	8 Autres actions	TOTAL
39 500,00	**8 500,00**				**90 500,00**
30 000,00					32 000,00
1 500,00	1 000,00				6 000,00
5 000,00	1 000,00				10 000,00
1 500,00	2 000,00				29 500,00
1 500,00	2 000,00				9 500,00
					1 000,00
	2 500,00				2 500,00
					30 000,00
					30 000,00

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A8

FONCTION 8 - TRANSPORTS

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs			
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun
DEPENSES						
Equipements non régionaux						
Equipements régionaux						
Subvention d'équipement (c/204)						
RECETTES						

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs			
			10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyageurs	12 Gares et autres infrastructures ferroviaires	18 Autres transports en commun
DEPENSES						
RECETTES						

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	8

FONCTION 8 - TRANSPORTS
INVESTISSEMENT

2 Routes et voiries					
21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons

FONCTIONNEMENT

2 Routes et voiries					
21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	8

FONCTION 8 - TRANSPORTS
INVESTISSEMENT

7 Sécurité	8 Autres transports				
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandise	85 Liaisons multimodales

FONCTIONNEMENT

7 Sécurité	8 Autres transports				
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandise	85 Liaisons multimodales

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A8

FONCTION 8 - TRANSPORTS

INVESTISSEMENT

8 Autres transports		TOTAL
86 Infrastructures portuaires et aéroportuaires	88 Autres	

FONCTIONNEMENT

8 Autres transports		TOTAL
86 Infrastructures portuaires et aéroportuaires	88 Autres	

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A9

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie
DEPENSES					
Equipements non régionaux					
Equipements régionaux					
Subvention d'équipement (c/204)					

RECETTES					

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie
DEPENSES				**131 300,00**	
611	Contrats de prestations de services			44 100,00	
618	Divers			3 400,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honora			2 900,00	
623	Publicité, publications, relations publi			2 250,00	
624	Transports de biens et transports collec			24 250,00	
625	Déplacements et missions			900,00	
651	Aides à la personne			5 000,00	
657	Subventions de fonctionnement versées			48 500,00	
RECETTES				**70 000,00**	
747	Participations			70 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A9

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

INVESTISSEMENT

4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL

FONCTIONNEMENT

4 Industrie, artisanat, commerce et autres services	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL
	52 500,00	**183 800,00**
		44 100,00
	6 500,00	9 900,00
	8 500,00	11 400,00
	4 500,00	6 750,00
	11 500,00	35 750,00
	1 500,00	2 400,00
	20 000,00	25 000,00
		48 500,00
	40 000,00	**110 000,00**
	40 000,00	110 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur lase d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial: Niveau de taux (5)	Taux initial: Taux actuariel	Devise	Périodicité des rembour-sements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (total)														
...														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T: trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du conrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en focntion du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et lar part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N .

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget..

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple									
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne , indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt		Date du refinance-ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	Capital	
Total des dépense au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
...																
...																
...																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

B1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dette en capital au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
Total																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
B - ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS - ETAT DES PROVISIONS NOUVELLES	B2.1 B2.2

B2.1 PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant de la provision au 1/1/N	Montant des utilisations ou reprises	SOLDE
Prov. pour risques et charges					
Provisions pour litiges et contentieux Provisions pour pertes de change Provisions pour garanties d'emprunt Autres provisions pour risques Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation					
- des immobilisations - des stocks - des comptes de tiers - des comptes financiers					
TOTAL GENERAL					

B2.2 PROVISIONS NOUVELLES

Nature	Objet	Montant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS	B3

B3 PRETS (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la Délibération	Encours dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- assortis d'intérêts (total)					
- non assortis d'intérêts (total)					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

B4 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
B - ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B5

B5 METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

PROCEDURE	*CHOIX DU CONSEIL REGIONAL*	Délibération du
AMORTISSEMENT	*Biens de faible valeur :* *Seuil d'amortissement sur un an :* ..... *Catégories de biens amortis :* *Durée :* .....:	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B6 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (

N° opération :	Intitulé de l'opération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)
DEPENSES (a)		
Financement par le mandant et d'autres tiers (5) ***040*** *Travaux réalisés par le personnel du mandataire* ***041*** *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*		
Annulations sur dépenses (c) (6)		
Dépenses nettes (a-c)		
RECETTES (b)		
Financement par le mandant et d'autres tiers (7) ***040*** *Financement par le mandataire* ***041*** *Financement par emprunt à la charge du tiers*		
Annulations sur recettes (d) (6)		
Recettes nettes (b-d)		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour ocmpte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticip
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux06/01/2014
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

	IV
	B6

(Détail) (1)

Nouveaux crédits votés	Total (4)

ée des résultats).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B6 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (

N° opération :	Intitulé de l'opération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)
DEPENSES (a)		
Financement par le mandant et d'autres tiers (5) ***040*** *Travaux réalisés par le personnel du mandataire* ***041*** *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*		
Annulations sur dépenses (c) (6)		
Dépenses nettes (a-c)		
RECETTES (b)		
Financement par le mandant et d'autres tiers (7) ***040*** *Financement par le mandataire* ***041*** *Financement par emprunt à la charge du tiers*		
Annulations sur recettes (d) (6)		
Recettes nettes (b-d)		

(1) Ouvrir un cadre par opération pour ocmpte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticip
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux06/01/2014
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

	IV
	B6

(Détail) (1)

Nouveaux crédits votés	Total (4)

ée des résultats).

IV - ANNEXES

SECTION D'INVESTISSEMENT

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

B7.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	*Subvention d'investissement transférée au compte de résultat*		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)
Dépenses à couvrir par des ressources propres		11 334,65	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établis
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précé
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV
B7.1

TOTAL II
11 334,65

sement.

dent.

IV - ANNEXES

SECTION D'INVESTISSEMENT

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

B7.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. 14	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		**54 790,95**	**63 790,95**
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**54 790,95**	**63 790,95**
169	Primes de remboursement des obligations		
26	*Participations et créances rattachées à des particip.*		
27	*Autres immobilisations financières*		
28	*Amortissement des immobilisations*	**20 000,00**	**29 000,00**
2805	*Concessions et droits similaires, brevet*	2 000,00	
28051	*Concessions et droits similaires, brevet*	2 000,00	2 500,00
281838	*Autre matériel informatique*	5 000,00	13 300,00
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	7 000,00	11 100,00
28185	*Matériel de téléphonie*	2 000,00	2 100,00
28188	*Autres*	2 000,00	
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*		**34 790,95**
			34 790,95
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	*Virement de la section de fonctionnement (d)*	34 790,95	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)
Total ressources propres disponibles	**63 790,95**		**6 543,70**	5000

5 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres
Ressources propres disponibles
Solde

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établisssement applique le régime des provisisons I
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV
B7.2

CUMUL IV
75 334,65

75 334,65
+75 334,65

budgétaires.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DO
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'E

C1.1 - EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-ments (2)	T
	Année	Profil							Taux (3)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)									
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)									
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social									
TOTAL GENERAL									

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer la périodicita des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Icatégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

	IV
›NNES ET RECUS TABLISSEMENT	C1.1

Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital

un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	C1.2

C1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunt		A B C D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice		**I = A + B + C + D**
Recettes réelles de fonctionnement		**II**

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)		**I/II**

(1) Hors opérations visées par l'article L.4253-2 du CGCT.
(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	C1.3

C1.3 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Montant de la redevance (N)	Montant des redevances restant à courir				
			N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						
	Mobilier Immobilier						

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	C1.3

ETAT DES GARANTIES D'EMPRUNTS ET DETTES

Calcul du ratio de l'article L 4231-4 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités garanties à échoir dans l'exercice Annuité nette de la dette de l'exercice Déduire : provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

IV - ANNEXES
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

C1.4 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif e ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV
C1.4

Somme nette des parts invest.(2)

t supplémentaire)

IV - ANNEXES
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

C1.5 ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	
TOTAL							
8017 Subventions à verser en annuités							
8018 Autres engagements donnés							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							

IV
C1.5

Annuité de l'exercice

IV - ANNEXES

C - ENGAGEMENTS HORS BILAN
SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

C1.6 SUBVENTIONS VERSEES PAR LA REGION DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet -3	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV
C1.6

Montant de la subvention

IV - ANNEXES
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

C1.7 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Annuité reçue au cours de l'exercice	Créance en capital à l'origine	Créanc capital 1/1/I
TOTAL							
8027 Subventions à recevoir en annuités							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

	IV
	C1.7

e en l au N	Annuité de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D' UNE AFFECTATION SPECIALE	C2

C2 ETAT DES RECETTES GREVEES D' UNE AFFECTATION SPECIALE

				Code grevé
Sens	Chapitre	Article	Libellé de l'article	Total général
Total général				

IV - ANNEXES	IV
C - ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C2

C2 ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	....*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services TECHNIQUES							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 EPTP. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.
Un agent à temps partiel à 80% (quotitié de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 0000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	D2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	D3.1

D3.1 LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
Syndicats mixtes (article L.5721-2 du CGCT)			
Autres organismes de regroupement			

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION **LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**	**D3.2**

D3.2 LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...		.../.../...	.../.../...		

IV – ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION **LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE** **LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**	**D3.3** **D3.4**

D3.3 LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière Opérations d'aménagement		.../.../...	.../.../...			

D3.4 LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité
...		.../.../...	.../.../...	

IV - ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS (1)	D3.5

VOLET 1 - BUDGETAIRE (circulaire N° LBL/B/03/10082/C)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	**Chapitre**	**Montant**	**FONCTIONNEMENT**	**Chapitre**	**Montant**
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			*Compensation financière versée par l'Etat au titre de l' exploitation (1)*		
Autres			*Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat (1)*		
			Matériel (1)		
Sous-total Fonctionnement			**Sous-total Fonctionnement**		
INVESTISSEMENT	**Chapitre**	**Montant**			
Matériel					
Autres					
Sous-total Investissement					
TOTAL DEPENSES			**TOTAL RECETTES**		
			Effort propre de la Région		

VOLET 3 - ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire N° LBL/B/03/10082/C)

MATERIEL ROULANT								
Rame	**Matricule(1)**	**Date de mise en service**	**Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible**	**Libellé propriétaire**	**Mode de financement**	**Valeur d'origine**	**Amort. (2)**	**VNC (2)**
Série générique (3)								

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la région est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV - ANNEXES	IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS	D3.5

(Montants exprimés en K€) **VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire N° LBL/B/03/10082/C)**

Produits d'exploitation courante	
Produits du trafic	
Produits annexes au trafic	
Compensations des réductions tarifaires	
Travaux pour Tiers	
Produits hors trafic	
Total chiffre d'affaires	
Versements des Collectivités	
Production immobilisée et stockée	
Total produits d'exploitation courante	
Charges d'exploitation courante	
Personnel - Masse salariale	
Consommations intermédiaires	
Péage RFF	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Total charges d'exploitation courante	
Facturations majeures	
Achats stockés	
Impôts et taxes hors FAP	
Maintenance matériel roulant	
Tractions trains, conduite et logistique	
Echange de locomotives entre Activités	
Energie de traction électrique	
Energie de traction diesel	
Entretien/maintenance des installations fixes	
Prestations télécoms	
Echange de matériel roulant entre Activités	
Prestations trains	
Contribution de service Activité Gare	
Transport en service	
Total facturations majeures	
Prestations de main d'oeuvre inter-domaines	
- dont Etablissements autres que EEX	
- dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
Total facturations internes	
Total charges	
Contributions aux ECE	
EXCEDENT BRUT D' EXPLOITATION	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
Total dotations, reprises, transferts et autres	
RESULTAT D' EXPLOITATION	
Résultat financier	
RESULTAT COURANT	
Résultat exceptionnel	
RESULTAT NET	

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF. Il est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS	E1

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS

Libellés		Base notifiée (si connue à la date du vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l' assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP						
	Gazole						
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	SP						
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	Gazole						
Taxe sur les permis de conduire							
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules							
Droit de francisation et de navigation corse (1)							
Droit de passeport en Corse (1)							
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)							
Taxe spéciale de consommation des produits pétroliers (2)							
Taxe sur le transport public aérien et maritimes (2)							
Taxe relative à l'octroi de mer (2)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)							
(3)							
TOTAL GENERAL							

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse
(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer
(3)Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE - SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 3
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3
VOTES : Pour :
Contre :
Abstentions ;

Date de convocation : 04 /03/2019

Présenté par la Présidente,
A .....Palma..... le.....19 mars 2019.....

Délibéré par l'assemblée , réunie en session d'Assemblée générale
A .....Palma....., le.....19 mars 2019.....

Les membres de l'assemblée délibérante (2) ,

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29 mars 2019 et de la publication le 29 mars 2019

(1) Indiquer "la présidente" ou "le président".
(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil Régional, Conseil syndical ...).